

# Tempêtes hivernales : le bilan

Le littoral a été soumis à rude épreuve ces derniers temps avec les tempêtes Ciara, Ines et Dennis. Retour sur les dommages causés par des phénomènes devenus aujourd'hui récurrents.

Le 21 février 2020



Le Crotoy - Crédit photo : N.Bryant

*"La gestion du trait de côte se fait au quotidien, précise Thierry Bizet, directeur adjoint de l'aménagement au Syndicat Mixte. Si les épis et corps de digue se sont plutôt bien comportés c'est en partie grâce aux opérations menées depuis des années sur le littoral mais aussi au travail réalisé en amont et pendant les tempêtes par les communes et leurs partenaires."*

Présent avec son équipe, les maires et carriers, lors des assauts, Thierry fait aujourd'hui le point, commune par commune, des dégâts occasionnés par les tempêtes et des solutions à mettre en place dans les jours et les mois à venir.

## **Fort-Mahon Plage**

Pour faire face à la tempête, des apports de sable ont été réalisés au sud du boulevard maritime, cependant le cordon de digue entre Quend et Fort-Mahon a

reculé de 2m. Cet affaissement favorise l'attaque érosive de la mer. Une étude devrait être réalisée en 2020 pour évaluer les solutions permettant de palier à cette récurrente érosion.

### **Quend**

La violence des vagues a percé quelques gabions de galets, la dune a reculé de 2 m. Désormais c'est au système Ecoplage® de démontrer une nouvelle fois son efficacité. Ce dernier, en aspirant et filtrant l'eau, le sable colmaté, va permettre au niveau de la plage de se rehausser. Les résultats seront visibles d'ici 2 mois.

### **Digue du Parc**

Pas de gros dégâts constatés.

### **Le Crottoy**

Les ouvrages (le perré de la digue Jules Noiret et les murs du quai de la place Jeanne d'Arc) ont bien résisté. L'enrochement de la digue Jules Noiret a rempli son rôle pour briser l'énergie des vagues. Des points d'érosion se sont accentués au niveau des dunes, déjà dégradées par le passage de promeneurs. Seuls des paquets de mer ont réussi à monter sur la digue et sur les quais. La pose de big bag par la commune a évité que la mer rentre dans les rues. Du 17 au 23 mars, un rechargement de 4 000 m<sup>3</sup> de sable est prévu pour conforter la plage au niveau des cabines. Ce dernier sera extrait du chantier mené par le Conseil départemental pour désensabler le port.

### **Cayeux-sur-Mer - Route Blanche**

A Cayeux, les épis et le cordon de galets se sont bien comportés même si des paquets de mer sont rentrés dans les rues adjacentes à l'arrière du boulevard maritime. Ceci est en partie du au travail de rechargement, réalisé en partenariat entre la commune, le Syndicat Mixte, l'Asa des Bas-champs et des entreprises SILMER et STPA avant et pendant la tempête. Il est à noter tout de même que la crête de digue a reculé de 12 m des épis 89 à 96. Soit entre Cayeux et Woignarue, 100 000 tonnes de matériaux repartis à la mer. A Cayeux, l'objectif est désormais de requalifier la digue sur les Bas-champs et devant la plage pour permettre la pose des cabines avant le début de la saison en avril.

La Route Blanche, déjà bien endommagée en septembre dernier, a de nouveau fait face à des dégradations. Tous les galets déposés avant la tempête ont été repris par la mer.

### **Mers-les-Bains**

Au Nord des enrochements, le cordon de galets a perdu plus de 30 000 tonnes . La Communauté de Communes des Villes Sœurs va reconstituer ce volume manquant en le prenant au nord de la plage.